

Publié le 26 novembre 2020

Une deuxième vague épidémique qui pèsera moins que la première sur une économie fragilisée

Les premières estimations relatives au nouveau pic épidémique et au reconfinement de la population ont été publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en cette mi-novembre. Les conséquences économiques seront moins importantes qu'au printemps de l'année 2020, mais elles s'inscrivent dans une conjoncture économique fragilisée. Certaines branches d'activité sont particulièrement en souffrance.



L'activité économique nationale à nouveau en reflux au quatrième trimestre 2020

L'éclatement d'un nouveau pic épidémique et le reconfinement de la population ont engendré des difficultés économiques au mois de novembre. **Après un très mauvais deuxième trimestre (- 18,9 points par rapport au quatrième trimestre de l'année 2019 pris pour norme), et malgré un troisième trimestre encourageant (- 4,1 points seulement par rapport à cette norme), l'économie française va subir de nouvelles pertes au quatrième trimestre 2020.**

Le niveau de l'activité devrait être inférieur de 8 points par rapport à la « normale ». Les conséquences seraient moindres qu'au deuxième trimestre. Les restrictions sanitaires moins strictes, veillant à permettre à une majorité de personnes de continuer à travailler, ainsi que l'expérience emmagasinée par les entreprises au printemps, devraient permettre de limiter les pertes. Mais ces nouveaux effets, quoique moins significatifs, interviennent dans une économie fragilisée. L'amoncellement des difficultés devrait avoir des impacts durables.

Des pertes supplémentaires à prévoir dans les services principalement marchands

Déjà différenciées lors du premier pic de l'économie, les impacts économiques seraient encore davantage sectorisés en cette fin d'année 2020. Les pertes seront contenues dans les branches de l'industrie (avec un quatrième trimestre inférieur de 6 points par rapport à la « normale » après un troisième trimestre inférieur de 7 points) et de la construction (avec un quatrième trimestre inférieur de 7 points par rapport à la « normale » après un troisième trimestre inférieur de 6 points). La grande majorité des Epl d'environnement et de réseaux et la moitié des Epl d'aménagement y sont comptabilisées. Il s'agit pour elles davantage un coup de frein à la reprise de l'activité économique qu'une véritable rechute.

La conjoncture est en revanche plus défavorable à la branche des services principalement marchands qui concentrent près de 60 % des Epl. Après un troisième trimestre inférieur de 5 points par rapport à la « normale », le quatrième trimestre devrait être inférieur de 11 points, impliquant une accélération des pertes pour les entreprises et pour les nombreuses Epl qui en dépendent. Dans le détail, les sous-branches de l'hébergement-restauration, du transport et de l'entreposage et des autres activités de service sont les plus concernées par ces dommages.

- [En savoir plus](#)